

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0011467

156989

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 30180 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELMARYANI MARIAM

Date de naissance : 03/04/1981

Adresse : Lot bath II, imm mandarino 23, apt n° 3
sidi Naâra

Tél. : 06612846595 Total des frais engagés : 900,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Yasmine ZEMMOURI
Gynécologue Obstétricienne
134 Rue Attabari 5^e Etg Maârif
Casablanca
Tél 0522 30 47 63 0697 90 71 46

Date de consultation : 21/03/2023

Nom et prénom du malade : ELMARYANI Mariam

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : infection génitale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 21/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

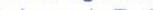
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.03.2023	C2		300 DH	Dr Yasmine ZEMMOUR Gynécologue Obstétricienne 24 Rue Attabai, 5 ^e Etg Maârif Casablanca +212 63 0897 90 71 46

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 4014 Angle Bd. Abdelkader et Rue Chatila Dr. F. S. SARKIS Dr. A. MITTEL	22/08/93	PSSD	600 MNA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

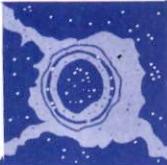
H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the 3D structure of the human genome as a double helix. The strands are labeled with numbers 1 through 8, representing different chromosomes. The structure is oriented with an 'H' at the top, a 'D' on the left, and a 'G' on the right. The bottom is labeled 'B'.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur: ZEMMOURI

Nom et prénom: EL MARZIANI Yasmine... MR MME MLE ENF

Age: 41

Référence :

Siège et nature du prélèvement: Prélèvement Vaginal

Cytologie: pour Test HPV oncogénés

- Frottis de dépistage :- Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104 bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

1^e dépistage
Recherche Vaginale

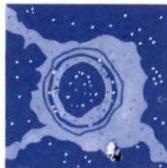
Radiographies :

Date: 21/3/2013 Signature:

Dr Yasmine ZEMMOURI
Gynécologue Obstétricienne
134 Rue Attabari - 5^e Etg. Maârif
Casablanca
Tél: 0522.30.47.63 - 0522.99.71.46

0522.99.37.86 - المكون عبد زاوية ، شاتلا الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس : 104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Adresse Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 38278

CASABLANCA LE : 22/03/2023

Analyses effectuées le: 22/03/2023

Pour.....: **Mme EL MAZYANI MARIAM**

Sur prescription du: Dr

Code.....: 33WZ2919



Organisme.....: **NC**

Montant Net : 600.00

Dhs

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila

Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SIX CENTS Dhs 00 Cts

104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.86 - الفاكس : 0522.99.37.20/21

104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com

I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013

Biologiste responsable : François CORNU	Biologistes médicaux :			
J.C. AZOULAY	L. DRUART	M. HERVO	X. NAUDOT	L. RAYMOND
A. BARBRY	T. DURAND	L. JASSERAND	M. NOUCHY	O. ROUALDES
T. BENQUEY	A. EBEL	V. LE	A. OVIZE	C. SAULT
C. BOURDIN	D. ENGERAND	L. LEFLEM	G. PANTEIX	B. SCHUBERT
C. BOUZ	ME. FORAY	A. LIQUIER	L. PELLEGIRNA	D. SCIORTINO
E. CART-TANNEUR	A. FORCE	A. MARCILLY	G. PERAZZA	A. SOARES
C. COIGNARD	B. GERARD	N. MEKNACHE	A. PETIT	L. STROMPF
N. COUPRIE	L. GUIS	J. MORTREUX	I. PETIT	JM. VANDERNOTTE
H. DESSUANT	H. HAJJI	ME. NAUD	B. QUILICHINI	X. VANHOYE

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20794 22729-29.03.23

Enregistré le 29 Mars 2023, à 11h55

Édité le 30 Mars 2023, à 06h50:

Demandé par le LAB IBN KHALDOUN

DR SEKKAT ET BRITEL, 104 Bis bd Abdelmoumen-1 rue Chatila, . CASABLANCA

Transmis par : LAB IBN KHALDOUN

Références : 001750

MA370 - C - 2079422729

LAB IBN KHALDOUN

DR SEKKAT ET BRITEL

104 Bis bd Abdelmoumen-1 rue Chatil
. CASABLANCA

Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : **Madame EL MAZYANI, MARIAM**

Née le 01 Janvier 1976, âgée de 47 ans

Prélèvement du 21 Mars 2023



ACCRÉDITATION
N° 8-1100
Liste des sites accrédités
et portée disponibles sur
www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

Informations complémentaires

DR ZEMMOURI

AMPLIFICATION GENIQUE ET HYBRIDATION MOLECULAIRE Détection du génome d'un agent infectieux

Détection du génome des HPV à haut risque (HR)

Localisation	Jonction exo-endocol
Détection : HPV type 16	Non détecté
Détection : HPV type 18	Non détecté
Détection : HPV type 45	Non détecté
Détection : HPV type 31	Non détecté
Détection : HPV type 51	Non détecté
Détection : HPV type 52	Non détecté
Détection : Autres HPV-HR	Non détecté

Absence d'HPV potentiellement oncogènes (HPV recherchés : 16-18-31-33-35-39-45-51-52-56-58-59-66-68)

Technique : PCR temps réel - Test BD Onclarity HPV

Amplification d'ADN viral d'HPV-HR (région E6/E7)

Détection spécifique des génotypes 16, 18, 45, 31, 51 et 52 et détection d'un pool de 8 génotypes (33, 35, 39, 56, 58, 59, 66 et 68).

Interlocuteur : Anne Ebel, Catherine Coignard - Réalisé par Biomnis IVRY - Validé par : Dr Anne EBEL

Dossier complet

François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.